

**PV de la séance du lundi 4 avril 2022**

La séance est ouverte à 17h16, 13 personnes sont présentes en début de séance.

Le quorum est atteint, le Conseil d'Administration peut siéger et délibérer.

Madame DI GIUSTO présente Monsieur David VERCRUSSE, Agent Comptable des Lycées Pardailhan à AUCH.

Mme AGELOU, accepte le secrétariat de séance.

Mme DI GIUSTO demande à rajouter 2 points à l'ordre du jour. L'ordre du jour ainsi modifié est le suivant :

**I/ Questions financières :**

- ⇒ Compte financier de l'exercice 2021

**II/ Questions administratives**

- ⇒ Convention de prestation de service avec le lycée Stéphane HESSEL pour l'assistance informatique du service administratif

**III/ Questions pédagogiques :**

- ⇒ Niveau 4<sup>ème</sup> : stage et PSC1

**IV/ Questions diverses :**

Questions des parents d'élèves :

- ⇒ Pourquoi les toilettes des filles sont fermées depuis quelque temps?
- ⇒ Est-ce que l'intégration du jeune Ukrainien s'est bien passée?

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 14/02/2022**

L'approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 14 février 2022 est soumise au vote :

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**I/ Questions financières :**

- ⇒ Compte financier de l'exercice 2021

Monsieur VERCRUSSE, agent comptable, ouvre le conseil d'administration en précisant aux membres que ce soir, le compte financier de l'exercice 2021 va leur être présenté.

Il précise que ce compte financier est transmis aux autorités de contrôle, à savoir le Conseil départemental et la Direction de Services Départementaux de l'Education Nationale. Il est contrôlé également par le juge des comptes.

Madame DUPUY, gestionnaire présente maintenant le bilan financier à l'aide d'un diaporama qu'elle projette et commente. (cf. pièce jointe)

Les recettes proviennent :

- Principalement du Conseil Départemental du Gers : la dotation de fonctionnement allouée par le Conseil Départemental est en baisse de 3% (moins 13,3% sur 5 ans). Il y a en plus des subventions spécifiques (exemple : 680€ pour la classe ULIS, 450€ pour les sorties patrimoine...)
- de l'Etat. Le chiffre est faussé car il fait apparaître la paye des AED. Il y a également des subventions spécifiques (droit de reprographie, carnet de correspondance, BOP TICE...) ainsi que le fonds social.
- de la prescription quadriennale : ce sont des subventions fléchées, non utilisées durant plusieurs années et que nous pouvons réaffecter au budget. Ce montant d'environ 4659.18€ venait de subventions pour l'achat de ressources numériques (non utilisées car les enseignants du collège de Vic-Fezensac n'en ont pas l'utilité).
- 0€ par le FSE et l'AVPE car il n'y a pas eu de voyages en 2021.

Quelques points particuliers :

- Actions culturelles et sportives : collège au cinéma, transport sortie des 6<sup>ème</sup> à Toulouse, résidence d'artiste : reliquat de 2 291,86€
- Actions du CESC : seulement des actions gratuites : reliquat de 1 757,24€
- Informatique : concerne l'achat de petits matériels et de ressources numériques : reliquat de 21 247,92€
- Fonds social : concerne une douzaine de famille aidée pour régler les factures de demi-pension : reliquat de 1 641,44 €

Concernant le SRH :

- l'achat de produits d'entretien est en augmentation du au protocole sanitaire
- moins de timbres ont été achetées (- 717 €)
- nous n'achetons plus de cartouches couleur car nous avons un nouveau photocopieur couleur au secrétariat, celui-ci a été acquis en leasing (le forfait comprend les cartouches)

Services spéciaux :

- Le service de restauration : il est financé par les forfaits de cantine (environ 106 000 €). Ce chiffre est en baisse car il y a une baisse d'effectif. La subvention de restauration est donc également en baisse. Les commensaux semblent revenir manger à la cantine. Des économies d'énergie ont été faites au service de restauration notamment avec l'installation de LED dans tout le réfectoire. 50% des denrées achetées sont bio. Nous avons d'ailleurs un label Ecocert.
- Les bourses : 17,5% d'élèves boursiers pour l'année 2021.

Les prélèvements sur fons de roulement : 3 prélèvements ont été fait en 2021 :

- Admission en non valeur : 327,36 €
- Remises gracieuses : 55,50 €
- Achat d'un défibrillateur : 2 304,35 € : remboursé intégralement par le Conseil Départemental du Gers

Monsieur VERCRUSSE prend maintenant la parole.

Il explique qu'un budget est vivant tout au long de l'année, qu'il n'est pas figé. C'est pourquoi au fur et à mesure, des Décisions Budgétaires Modificatives sont présentées au Conseil d'Administration afin de l'actualiser.

Résultat comptable : 15 282,27 €

La capacité d'autofinancement est de 19 090,39 € (ce montant est du à l'absence de voyage). Mais Monsieur VERCRUSSE précise tout de même que le but n'est pas de créer de l'argent. Il s'agit d'en avoir suffisamment pour pouvoir fonctionner. Avec ce montant, le collège de Vic-Fezensac peut fonctionner pendant 163 jours. Celui-ci n'a jamais été aussi haut.

Le collège a donc de l'argent, il peut donc engager des projets mais Monsieur VERCRUSSE tient à dire que le prix des énergies (électricité et gaz notamment) est en grande augmentation et qu'il faudra en tenir compte.

Il regrette que peu de parents utilisent les Téléservices pour régler la demi-pension. Il est conscient que les Téléservices ne fonctionnent pas parfaitement mais il précise que ce moyen de paiement est sécurisé, contrairement au règlement par chèque qui peut se perdre dans le cartable. C'est donc un point qu'il faudra travailler au collège de Vic-Fezensac.

**Le compte financier de l'exercice 2021 arrêté à 273 451,43 €. est présenté au vote du Conseil d'Administration**

**Votants : 13      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0**

**ACTE N°18**

**Le résultat de l'exercice 2021, arrêté à la somme de 273 451,43 €, est affecté comme suit :**

**Service Général : 5 121,56 € soit 55 043,52 € de fonds de roulement mobilisable au 31 décembre**

**Service spécial SRH : 10 160,71 € soit 50 766,18 € de fonds de roulement mobilisable au 31 décembre**

**Votants : 13      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0**

**ACTE N°17**

Madame DUPUY reprend la parole pour expliquer que sur les 5 121,56 € du service général, 4 600 € ont déjà été prélevé pour la centrale d'eau ozonée et en prévision de divers projets culturels et matériel informatique . A ce jour cette ligne s'élève donc à 521 €.

Concernant les dépenses de viabilisation (eau, électricité, gaz), la première facture de gaz de l'année s'élevait à 7 937 € (contre 3 800 € l'année dernière pour la même période).

Le chef de cuisine a été alerté par les fournisseurs lui précisant que les tarifs seront revus chaque semaine. Pour exemple, l'huile est passée de 1.60 € le litre à 4,50 € le litre.

### **III/ Questions administratives**

- ⇒ Convention de prestation de service avec le lycée Stéphane HESSEL pour l'assistance informatique du service administratif

Madame DI GIUSTO précise que cette convention est signée tous les 5 ans. Elle permet l'assistance informatique pour le service informatique du service administratif du collège.

**La convention de prestation de service avec le Lycée Stéphane HESSEL pour l'assistance informatique du service administratif du collège Gabriel Séailles de Vic-Fezensac est soumise au vote du Conseil d'Administration**

**Votants : 13      Pour : 13      Contre : 0      Abstention : 0**

**ACTE N°19**

### **III/ Questions pédagogiques :**

- ⇒ Niveau 4<sup>ème</sup> : stage et PSC1

Madame DI GIUSTO explique que lors du dernier conseil pédagogique, il a été décidé de proposer aux élèves de 4<sup>ème</sup> de faire un stage de 3 jours en entreprise et de passer le PSC1.

Cela se passera après les conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre, durant la semaine des chefs d'œuvre (réservés aux 6<sup>ème</sup> et aux 5<sup>ème</sup>) et les révisions du DNB pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.

Ce stage est en complément du stage de 3<sup>ème</sup>. Les élèves effectueront donc deux stages au collège.

Une représentante des personnels enseignants, professeure principale d'une classe de 4<sup>ème</sup> précise que ses élèves sont ravis de ce stage et qu'ils sont pour la plupart déjà à la recherche d'un lieu de stage.

Une représentante des parents d'élèves dit qu'elle trouve cette idée très bien, de permettre aux élèves de faire deux stages.

### **IV/ Questions diverses :**

Questions des parents d'élèves :

⇒ *Pourquoi les toilettes des filles sont fermées depuis quelque temps ?*

Madame DUPUY répond qu'effectivement, les toilettes handicapées filles sont fermées car il n'y a pas d'élève handicapée cette année au collège. Au départ, celles-ci étaient ouvertes mais des jeunes filles s'y retrouvaient en groupe ce qui pouvait présenter des problèmes de vie scolaire. Il a donc été décidé de les fermer.

⇒ *Est-ce que l'intégration du jeune Ukrainien s'est bien passée ?*

Madame DI GIUSTO explique que ce jeune est heureux d'être au collège, qu'il est souriant et bien intégré au bout d'une semaine.

Des difficultés sont réelles : nous n'avons pas le même alphabet que lui, il n'a que 2 heures de FLE par semaine. L'équipe fait de son mieux, beaucoup d'enseignants utilisent Google traduction en cours. Le rythme scolaire en Ukraine est totalement différent. Ce jeune n'avait cours que le matin et ses principales disciplines étaient l'Ukrainien, l'anglais, les mathématiques, l'informatique et la nature (SVT).

Tout est nouveau pour lui, le rythme, les codes, la culture.

Madame DI GIUSTO précise que pour le moment nous ne sommes pas dans la performance scolaire avec lui. Il est d'abord là pour apprendre le français.

La séance se termine à 18h14.

La secrétaire de séance

Mme AGELOU



La Présidente

Mme DI GIUSTO

